



Saisine n° 41

Promesses thérapeutiques aux malades atteints de cancer à un stade irrémédiable : derniers recours ou marchands d'espoir ?

Deux oncologues de Gustave-Roussy ont saisi le Comité éthique et cancer pour attirer l'attention sur le cas d'une clinique allemande prenant en charge des malades du cancer à un stade irrémédiable, recrutés en France et dans d'autres pays, promettant de les aider « à faire face à une situation très difficile ». Elle leur propose « un plan de traitement personnalisé » reposant sur « les protocoles d'immunothérapie les plus modernes et des approches de médecine de précision actuellement disponibles », combinés à des « traitements complémentaires du cancer » (infusions détoxifiantes, hyperthermie corps entier, etc.) non éprouvés et à une prise en charge nutritionnelle et de « physiothérapie ». Non éligibles à aucune couverture assurantielle pour ces soins, les malades sont appelés à payer sur leurs deniers des sommes très importantes pour leur prise en charge et les traitements.

Les oncologues, dans leur saisine, incriminent les pratiques de cette clinique sur plusieurs plans.

Ils estiment, en premier lieu, que les malades concernés ont reçu déjà tous les traitements validés et que les thérapeutiques de la clinique n'ont aucune chance d'apporter le moindre bénéfice médical. En second lieu, L'obstination à traiter prive les patients des soins palliatifs et de support qui améliorerait la fin de vie inéluctable et obère les processus d'acceptation de la fin de vie et d'anticipation du deuil pour le malade et pour ses proches.

Ils jugent en outre que la vulnérabilité des malades dans la situation et les allégations « mensongères » de la clinique prive les patients concernés de toute possibilité d'exercer leur capacité d'autonomie. En dernier lieu, la « sélection par l'argent » qu'opère le prix payé par les malades leur paraît « scandaleuse ». « Sans préjuger de la légalité de telles pratiques, celles-ci sont au moins contraires au serment hippocratique », concluent-ils en demandant au Comité de se prononcer.

Le Comité éthique et cancer est particulièrement sensible aux situations dans lesquelles la détresse des malades serait exploitée à des fins mercantiles. Alerté sur le cas de cette clinique, mais aussi d'autres établissement de ce type, il engage une recherche d'informations et de témoignages pour nourrir la réflexion sur le respect de l'éthique face aux malades qui ont épuisé les ressources thérapeutiques.